Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_139-DE

BUREAU de TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME
Séance du 04 décembre 2025

Date de convocation : 27 novembre 2025

Extrait du registre des délibérations

Nombre de membres :

Inscrits	: 18
Présents	: 14
Absents	: 4
Votants	: 14
Quorum	: oui
Pour	: 14
Contre	: 0
Abstention	: 0

Objet : **Attribution marché CEE**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 04 décembre 2025 à 10 heures 00, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de Territoire d'Energie Somme, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : Dominique CAMUS, Daniel CAVÉ, Patrick DESSEAUX, Bruno ÉTÉVÉ, Francis HOUSSÉ, Jean-Marie MACHAT, Alain SAVOIE, Michel DESTOMBES, Gérard LEFEBVRE, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Jacques STOTER, Virginie SANNIER

Etaient absents et excusés : Yves MONIN, Gaëlle PAYS, Nicolas PLÉ, Alain SURHOMME,

M. Didier FRANCOIS a été nommé secrétaire de séance.

La présence effective de la moitié au moins des membres composant le Bureau étant constatée, la séance a été ouverte et le Bureau peut délibérer valablement.

Monsieur le Président expose que Territoire d'Energie Somme (TE80) a lancé le 30 juillet 2025 une consultation pour la recherche d'un partenaire en vue de la gestion des dossiers de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour la période 2026-2030, le partenariat actuel avec OTC FLOW arrivant à échéance le 31 décembre 2025.

À l'issue de la consultation, 18 candidats ont retiré le dossier et 6 ont déposé une offre dans les délais. Après analyse, seules deux offres, celles d'OTC FLOW et HELLIO SOLUTIONS, ont été jugées conformes aux attentes de TE80.

Après négociation, il est proposé de retenir l'offre d'OTC FLOW, qui prévoit :

- Dépôt des CEE sur le compte EMMY de TE80 ;
- Rachat des CEE validés par le Pôle National au prix du dernier indice EMMY connu, diminué de 1,50 €/MWh, avec un prix plancher garanti de 7 €/MWh ;
- Prix plancher révisable annuellement d'un commun accord des parties ;
- Aucune exigence de quantité minimale pour le rachat.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_139-DE

…/…

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi par TE80.

Considérant l'intérêt pour TE80 de sécuriser la valorisation des CEE pour la période 2026-2030 ;
Considérant que l'offre d'OTC FLOW répond aux besoins exprimés dans la consultation.

Le Bureau de TE80, après en avoir délibéré, décide :

- D'attribuer le marché de gestion des dossiers CEE pour la période 2026-2030 à la société OTC FLOW, selon les conditions définies dans son offre et précisées en annexe ;
- De charger Monsieur le Président de signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,

Didier FRANÇOIS

Territoire d'Energie Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président,

Franck BEAUVARLET

Annexes : - rapport d'analyse
- synthèse rapport CEE

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_139-DE

territoire d'énergie SOMME

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES RECUES APRES CONSULTATION POUR RECHERCHE D'UN PARTENAIRE POUR LA GESTION DES DOSSIERS CEE

TE80 a fait paraître le 30 juillet 2025 une consultation pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie pour la période 2026/2030, le partenariat actuel avec OTC FLOW s'arrêtant au 31 décembre 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au 24 octobre 2025 à 12 H.

18 candidats ont retiré le dossier de consultation.

6 candidats ont déposé leur offre dans les délais impartis.

Il en ressort que les offres de 4 candidats : VERTO, SOBREN, ARM, GREENFLEX ne correspondent pas totalement aux attentes de TE80, qui souhaite un accompagnement dans le traitement, la valorisation, le dépôt et l'achat des CEE validés par le Pôle National, ce qui était précisé dans l'annonce faite.

Ces 4 candidatures ne sont pas analysées.

Une notification de rejet leur sera adressée par mail, en ce sens, avec accusé de réception.

2 candidatures, OTC FLOW et HELLIO SOLUTIONS sont analysées.

HELLIO SOLUTIONS propose le dépôt des CEE sur son propre compte EMMY. Le fait de déposer les CEE sur le compte EMMY d'HELLIO SOLUTIONS, permet le groupement des dossiers afin d'atteindre plus aisément le minimum requis de 50 GWh.

Il propose des prix fixes et garantis de rachat des CEE de 6.90 €/MWh pour les opérations < 10 GWH et 7 €/MWh pour les opérations >ou= 10 GWh.

HELLIO SOLUTIONS n'indique pas dans sa proposition le coût de la rémunération du prestataire.

OTC FLOW propose le dépôt des CEE sur le compte EMMY de TE80, le rachat des CEE validés par le Pôle National à 6.84 €/MWh valeur septembre 2025, sans quantité minimum.

Valeur CEE sur EMMY 8.34 – 1.50 = 6.84 €/MWh

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_139-DE

territoire d'énergie SOMME

La rémunération d'OTC FLOW est de 1.50 €/MWh.

OTC FLOW regroupe les dossiers avec d'autres client OTC FLOW afin de ne pas laisser de dossiers inférieurs au minimum requis sans dépôt auprès du Pôle National.

TE80 a demandé à HELLIO SOLUTIONS, le 3 novembre 2025, de compléter son offre, en confirmant que :

- les prix de rachat proposés sont bien appliqués par dossier et non par opération.

- qu'il n'y a pas de frais appliqués à TE80 sur les prix proposés.

- de nous transmettre sa meilleure offre.

TE80 demande à OTC FLOW le 3 novembre 2025 de nous transmettre sa meilleure offre.

TE80 a demandé la confirmation des offres dans un délai maximum de 10 jours portant au 12 novembre 2025 la date limite de réponse pour les 2 candidats.

OTC FLOW a fait parvenir en date du 03 novembre 2025, une nouvelle offre indiquant que le prix de rachat des CEE serait basé sur le dernier indice EMMY connu publié à la date de cession des CEE -1.50 €/MWh, avec un prix plancher de rachat fixé à 7 €/MWh.

Le prix plancher de 7 €/MWh est révisable, d'un commun accord des parties, annuellement.

HELLIO SOLUTIONS n'a pas répondu à la demande de TE80.

Par conséquent TE80 propose de retenir la meilleure offre qu'OTC FLOW a fournie pour la gestion des dossiers CEE pour la période 2026/2030 dont les éléments détaillés sont fournis en annexe 1.

Le Directeur Général TE80

Jean-Gabriel GEORGES

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_139-DE

Synthèse du rapport d'analyse des offres CEE (2026-2030)

Contexte

- TE80 a lancé une consultation le 30 juillet 2025 pour la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour la période 2026-2030, le contrat actuel avec OTC FLOW prenant fin le 31 décembre 2025.
- 18 candidats ont retiré le dossier, 6 ont déposé une offre avant la date limite du 24 octobre 2025.

Analyse des candidatures

- 4 offres (VERTO, SOBREN, ARM, GREENFLEX) écartées car elles ne répondent pas aux attentes (accompagnement complet : traitement, valorisation, dépôt et achat des CEE).
- 2 offres analysées : OTC FLOW et HELLIO SOLUTIONS.

Comparatif des deux offres après négociation demandée le 3 novembre par TE80

HELLIO SOLUTIONS :

- Dépôt des CEE sur son propre compte EMMY (facilite le regroupement pour atteindre 50 GWh).
- Prix fixes garantis : 6,90 €/MWh (<10 GWh) et 7 €/MWh (≥10 GWh).
- N'a pas répondu à la demande de précision sur la rémunération du prestataire.
- N'a pas répondu pas à la demande de clarification et d'amélioration de l'offre.

OTC FLOW :

- Dépôt des CEE sur le compte EMMY de TE80.
- Prix basé sur l'indice EMMY à la date de cession – 1,50 €/MWh, avec prix plancher garanti à 7 €/MWh, révisable annuellement.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 080-200094696-20251204-2025_DELIB_139-DE

- Rémunération claire : 1,50 €/MWh.
- Regroupement des dossiers pour éviter les seuils non atteints.

Conclusion

- Après analyse et négociation, OTC FLOW a fourni la meilleure offre, avec des conditions transparentes et sécurisées.
- Proposition : retenir OTC FLOW pour la gestion des dossiers CEE sur la période 2026-2030.